



Bienvenue à l'école Au Trésor-du-Boisé

GUIDE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Ce document présente les informations pertinentes pour le retour en classe dans le contexte pandémique actuel. Il est important d'en prendre connaissance.

Version du 18 août 2022



Table des matières

Tout savoir sur le retour en classe.....	2
Mesures sanitaires exigées par la santé publique	3
Gestion de la COVID.....	3
Hygiène des mains.....	3
Quoi faire si mon enfant a des symptômes ?.....	4
Rentrée scolaire.....	5
Horaire des arrivées, diners et départ des élèves.....	6
Dîner et service de traiteur - nouveauté.....	7
Arrivée le midi.....	7
Application Hop Hop !.....	7
Départ durant les heures de classe.....	8
Retards.....	8
Transport scolaire pour les élèves qui répondent aux critères.....	8
Services pour les élèves ayant besoin de soutien adapté	9
Activités physiques et parascolaires	9
Sorties éducatives et chandails de l'école	9
Accès aux fontaines, stations d'eau et bouteilles d'eau	9
Assemblée générale 8 septembre	10
Rencontres générales de parents	10
Communication école-maison.....	10
Conclusion.....	11



Tout savoir sur le retour en classe

Chers parents et chers élèves,

Nous espérons que vous profitez pleinement de vos vacances pour vous reposer et passer du bon temps en famille et entre amis.

C'est plus d'une centaine de membres du personnel qui composent l'équipe-école *au Trésor-du-Boisé*. Avec l'enthousiasme légendaire de notre équipe et grâce à l'expertise de chacun des membres, nous planifions la rentrée scolaire afin d'accueillir nos 870 élèves afin d'offrir un milieu bienveillant, stimulant, dynamique et sécuritaire pour tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos élèves et leurs familles.

L'école *au Trésor-du-Boisé* est maintenant votre école!

Voici le *Guide de la rentrée* qui se veut une source d'informations la plus complète et actuelle possible. Cependant, puisque la pandémie n'est pas terminée, il est évident que la situation continuera d'évoluer. Nous communiquerons avec vous par courriel si des modifications devaient être apportées à notre fonctionnement général au cours de l'année scolaire.

Vous trouverez dans ce guide les informations importantes pour la rentrée scolaire et si des questions subsistaient, nous vous invitons à communiquer avec l'école par courriel à : Direction.EcoleTresor-du-Boise@csmc.qc.ca

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire et nous avons bien hâte de retrouver nos élèves dans quelques jours !

Natascha Bacher, Maude Dumouchel-Lefebvre et Stéphanie Houle
Équipe de direction

P.S. Il est très important de lire attentivement l'ensemble de ce document et de le conserver.



Mesures sanitaires exigées par la santé publique

Sous réserve du maintien de la situation sanitaire actuelle, pour tous les établissements scolaires primaires et secondaires, **la rentrée s'effectuera en présence et sans groupe-stable** (bulle-classe). L'ensemble des services éducatifs seront offerts, incluant les sorties scolaires et les activités parascolaires.

Le port du masque n'est plus obligatoire en tout lieu dans le réseau scolaire, pour tous les niveaux, y compris lors du transport scolaire.

L'ensemble du personnel, les élèves et leur famille devront surveiller l'apparition de symptômes de la COVID-19 décrits par la Santé publique et rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien.

Gestion de la COVID

On vous demande de procéder à l'auto-évaluation en utilisant l'outil du gouvernement du Québec et de suivre les recommandations qui vous seront transmises à la suite du questionnaire : <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca>

Le parent doit signaler l'absence de l'élève à l'école et mentionner que l'absence est liée à la COVID, au secrétariat **514 748-4609**.

Hygiène des mains

Une hygiène appropriée des mains constitue l'une des stratégies de protection les plus importantes.

Des distributeurs ou pompes de désinfectant sont placés dans des endroits stratégiques dans l'école ainsi qu'à l'entrée de chaque local de classe. Les élèves devront se laver ou se désinfecter les mains :

- À leur arrivée à l'école ou à leur arrivée en classe (gel désinfectant) ;
- Avant et après les activités à l'extérieur ;
- Avant et après les cours d'éducation physique ;
- Avant et après le dîner.



Quoi faire si mon enfant a des symptômes ?

COVID-19

Quoi faire si mon ENFANT a des SYMPTÔMES?

Mon enfant a un ou des symptôme (s) de la COVID-19

- Fièvre
- Toux nouvelle ou aggravée
- Perte du goût ou de l'odorat
- Essoufflement, difficulté à respirer

- Grande fatigue
- Nez qui coule ou congestion
- Douleurs musculaires non liées à un effort
- Mal de gorge
- Nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre
- Perte d'appétit importante

Si les symptômes débutent à la maison :
la Direction de la santé publique souhaite que l'enfant reste à la maison et j'avise l'école de son absence.

Si les symptômes débutent à l'école :
l'école communique avec le parent pour que l'enfant retourne à la maison.

J'attends 24 h pour voir s'il y a une évolution des symptômes

Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.

Après 24 h à la maison

Si mon enfant n'a plus de symptômes
Il peut retourner à l'école

Si mon enfant a encore au moins un symptôme
Je remplis [l'outil d'auto-évaluation](#) en ligne et je suis les consignes données
→ (ou j'appelle le 1 877 644-4545)

Cliquer ici!

ATTENTION!

- Si l'on me dit que mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, **je dois le faire tester et le garder à la maison en isolement** jusqu'à ce que la Direction de la santé publique me communique le résultat (ou selon les directives reçues de la Direction de la santé publique).
- Si votre enfant a été en **contact étroit avec un cas confirmé de la COVID-19**, il doit être en **isolement pendant au moins 14 jours** après le dernier contact avec ce cas, qu'il ait des symptômes ou non, et ce, même s'il a eu un test négatif.



Pendant ce temps, et dans l'attente du résultat du test, mes autres enfants s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.



À la suite de la réception d'un résultat négatif, d'une diminution des symptômes et si mon enfant présente un bon état général, il peut fréquenter l'école.



Lors du retour à l'école, on me demandera de remplir un formulaire d'engagement pour confirmer que mon enfant peut revenir à l'école.

23 septembre 2020

Outil inspiré d'un document produit par la Direction de la santé publique de Lanaudière et du CISSS de Lanaudière en collaboration avec le Centre de services des Samares dont l'utilisation a été autorisée par la Direction de la santé publique de la Montérégie-Ouest.

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

Ecole au Trésor-du-Boisé

Ce document sera mis à jour selon les directives de la Direction de la Santé publique, du ministère de l'Éducation ou de la CNESST.



Rentrée scolaire

La rentrée scolaire se déroulera de manière progressive, c'est-à-dire que les élèves doivent se présenter à l'école les 29 et 30 août, selon l'horaire établi que voici :

Lundi 29 août	AM : Entrée progressive pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année selon l'horaire suivant : 7 h à 9 h : Service de garde/journée pédagogique pour les élèves inscrits 9 h à 11 h : Accueil dans la cour d'école et en classe avec les enseignants 11 h à 18 h : Service de garde/journée pédagogique pour les élèves inscrits * Élèves du préscolaire selon les rendez-vous PM : Entrée progressive pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année selon l'horaire suivant : 7h à 13h : service de garde / journée pédagogique pour les élèves inscrits 13h à 15h : accueil en classe avec les enseignants 15h à 18h : Service de garde / journée pédagogique pour les élèves inscrits
--------------------------	---

Mardi 30 août	Entrée progressive pour tous les élèves du primaire selon l'horaire suivant : 7 h à 9 h : Service de garde/journée pédagogique pour les élèves inscrits 9 h à 11 h : Accueil en classe avec les enseignants 11 h à 18 h : Service de garde/journée pédagogique pour les élèves inscrits *Élèves du préscolaire selon les rendez-vous
--------------------------	---

Important : Si vous avez besoin du service de garde lors des deux journées pédagogiques du 29 et 30 août et que vous n'avez pas déjà procédé à l'inscription, veuillez remplir le coupon en attaché au courriel et le retourner **au plus tard le vendredi 26 août**.

Les parents et les élèves recevront le **24 août prochain le nom de l'enseignant.e de leur enfant et le numéro de groupe pour l'année 22-23**. Ainsi, lorsque les élèves se présenteront dans la cour d'école lors des journées d'accueil, ils devront retrouver leur enseignant.e qui aura une affiche avec le numéro de son groupe. Un rappel vous sera envoyé par courriel par le titulaire de votre enfant d'ici le vendredi 26 août.

Pour les élèves du préscolaire, les enfants accompagnés de leurs parents sont attendus à l'école selon le rendez-vous envoyé par courriel dernièrement à chacun des parents des élèves du préscolaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école.



Horaire des arrivées, dîners et départ des élèves

Périodes	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Arrivée des élèves	7h à 8h45 Arrivée des élèves inscrits au SDG	7h à 8h45 Arrivée des élèves inscrits au SDG	7h à 8h45 Arrivée des élèves inscrits au SDG	7h à 8h45 Arrivée des élèves inscrits au SDG
	8h45 à 8h50 Entrée des élèves en classe	8h45 à 8h50 Entrée des élèves en classe	8h45 à 8h50 Entrée des élèves en classe	8h45 à 8h50 Entrée des élèves en classe
Dîner	Dîner 11h52 à 13h07	Dîner 11h52 à 13h07	Dîner 12h22 à 13h37	Dîner 11h52 à 13h07
Départ des élèves	15h52 à 16h10 Fin des classes et départ des élèves (prise en charge par le SDG jusqu'à 16h10)	16h10 à 16h20 Fin des classes et départ des élèves	16h10 à 16h20 Fin des classes et départ des élèves	16h10 à 16h20 Fin des classes et départ des élèves
Départ des autobus	16h20 Départ des autobus	16h20 Départ des autobus	16h20 Départ des autobus	16h20 Départ des autobus
SDG	15h52 à 18h SDG pour les élèves inscrits	16h10 à 18h SDG pour les élèves inscrits	16h10 à 18h SDG pour les élèves inscrits	16h10 à 18h SDG pour les élèves inscrits



Dîner et service de traiteur - nouveauté

Pour diminuer le nombre d'élèves dans la cour d'école, nous avons trois horaires différents au dîner:

- **11h52 à 13h07** : élèves du préscolaire, du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année) et du 3^e cycle (5^e et 6^e année). La moitié de ces groupes débutera l'heure du dîner en récréation et l'autre moitié en dîner, et vice-versa pour la 2^e partie du dîner.
- **12h22 à 13h37** : élèves du 2^e cycle (3^e et 4^e année)

Les élèves doivent se laver les mains avant et après le dîner et ils dîneront tous dans leur local de classe. Aucun partage ou échange de nourriture n'est permis.

Les parents qui le souhaitent pourront se prévaloir du nouveau **service de traiteur « Le Lunch »** avec un système de commande de repas en ligne qui seront livrés à l'école en format boîte à lunch. Vous pouvez ouvrir un compte en consultant notre site Internet dans la section [Parents – traiteur scolaire](#). **Ce service sera disponible à partir du 12 septembre.**

Arrivée le midi

Pour les élèves qui dînent à la maison, ils peuvent revenir à l'école **à partir de 13 h ou 13h30 selon l'horaire de dîner de votre enfant**. Il n'y a pas de surveillance avant ces heures.

Application Hop Hop !

Pour le départ des élèves qui sont inscrits au service de garde en fin de journée, nous suggérons fortement l'utilisation de l'application *Hop Hop !* L'utilisation de cette application par un grand nombre de parents fait en sorte de diminuer le temps d'attente des parents à l'entrée du service de garde et les regroupements.

Il est à noter que le stationnement de l'école est réservé aux employés du Centre de services scolaire qui possèdent une vignette.



Départ durant les heures de classe

Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne pourra quitter l'école pendant les heures de classe sans une **autorisation écrite** des parents.

Les parents qui viennent chercher leur enfant durant les heures de classe doivent se présenter au secrétariat de l'école. Lorsque le parent se présente à la porte de l'entrée principale, il doit attendre une indication avant d'entrer.

8

Retards

Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat (514-748-4609 poste 1) **avant 9 h** lorsque votre enfant ne peut être présent selon l'horaire régulier de l'école. Veuillez fournir les informations suivantes :

- Nom de votre enfant
- Groupe repère
- Le motif de l'absence ou du retard.

Vous pouvez également envoyer un courriel à Direction.EcoleTrésor-duBoise@csmb.qc.ca en indiquant comme objet Absence de mon enfant XXXX et son groupe repère.

Si votre enfant arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat. Les parents doivent rester à l'extérieur.

Transport scolaire pour les élèves qui répondent aux critères

Nous demandons aux élèves qui sont transportés en autobus scolaire de se présenter à l'heure à l'arrêt d'autobus, de se rendre à la place qui leur a été assignée pour l'année en circulant calmement et de rester assis tout au long du trajet. Il est également important de laisser l'allée libre, de déposer le sac d'école fermé sur ses genoux et de rester poli et respectueux envers le conducteur et tous les autres élèves de l'autobus scolaire.

Un élève qui ne respectera pas les consignes en vigueur pourrait être exclu du service du transport.



Services pour les élèves ayant besoin de soutien adapté

L'équipe de direction identifiera les élèves ayant des rapports professionnels justifiant un suivi prioritaire. Les membres de l'équipe des services complémentaires (orthopédagogie, psychologue, psychoéducatrice, etc.) planifieront dès les premiers jours de leur retour au travail l'organisation des services à offrir. Ces derniers communiqueront avec les parents des élèves concernés en temps opportun.

9

Activités physiques et parascolaires

Selon les dernières directives de la Santé publique, les cours d'éducation physique et les activités parascolaires seront offerts cette année. Nous vous ferons parvenir la programmation durant le mois de septembre.

Sorties éducatives et chandails de l'école

Sous réserve du maintien de la situation sanitaire actuelle, les sorties éducatives reprendront cette année. Vous serez informés du type et du moment de l'activité tout au long de l'année. Plus de détails suivront après la rentrée scolaire.

Le chandail-école est obligatoire lors de sorties* afin de faciliter la gestion des élèves et assurer une plus grande sécurité. Vous pouvez acheter le chandail directement à l'école au coût de 15 \$. Il est également possible de vous procurer un chandail-école en coton ouaté avec capuche « hoodie » au coût de 30 \$. Nous vous informerons de la procédure pour acheter un chandail dans la semaine du 13 septembre.

***Les élèves qui ne portent pas le chandail-école lors des sorties devront porter un dossard aux couleurs de l'école.**

Accès aux fontaines, stations d'eau et bouteilles d'eau

Nous recommandons à tous nos élèves d'apporter leur **bouteille d'eau bien identifiée** qu'ils conserveront avec eux sans la partager. Le remplissage des bouteilles est permis aux stations d'eau ou aux endroits désignés par l'école. Aussi, il est conseillé d'apporter une bouteille d'eau déjà remplie afin d'éviter les engorgements aux fontaines d'eau.



Assemblée générale 8 septembre

Vous êtes convoqués à une assemblée générale de parents le **jeudi 8 septembre prochain, à partir de 19h**. Lors de cette assemblée générale, vous aurez l'occasion d'élire les membres du Conseil d'établissement ainsi que le délégué et son substitut au Comité de parents.

Au conseil d'établissement 22-23, nous avons 3 postes de membres-parents ainsi qu'entre 2 et 6 nouveaux membres substitués à combler. Un poste de délégué et un poste de substitut au Comité de parents seront également à élire.

Nous sommes en attente des directives et consignes sanitaires afin de savoir si nous tiendrons la rencontre en virtuelle ou en présence. Dès que nous aurons l'information, nous vous la communiquerons.

10

Rencontres générales de parents

Les rencontres générales de parents avec le titulaire de votre enfant auront lieu le **7 septembre pour les élèves du préscolaire, de 1^{re} année et de 5^e et 6^e année ainsi que la classe multi 5-6^e** ; le **8 septembre pour les élèves de 2^e, 3^e et 4^e année ainsi que la classe multi 3-4^e**. Vous recevrez le fonctionnement de la rencontre virtuelle par les titulaires de vos enfants ultérieurement.

Communication école-maison

Afin de diminuer la quantité de papiers utilisés, veuillez noter que toutes les communications de l'école se feront par courriel ou par Mozaïk portail. Une copie des documents généraux sera également déposée sur le site Internet de l'école. Si vous souhaitez une copie papier, veuillez communiquer avec le secrétariat.

- **Pour rejoindre le secrétariat de l'école, composez le 514-748-4609**
- **Pour rejoindre la direction :** Direction.EcoleTrésor-du-Boise@csmb.qc.ca



Conclusion

Nous espérons que ce petit guide répond à plusieurs de vos questions. De plus, une communication régulière sera maintenue tout au long de l'année afin d'assurer une bonne collaboration et la confiance habituelle entre l'école et la maison !

Bonne rentrée scolaire et au plaisir de vous rencontrer prochainement ☺

Natascha Bacher, Stéphanie Houle et Maude Dumouchel-Lefebvre
Équipe de direction